



SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031

MAIL : CONTACT@APERIASOLUTIONS.FR

TEL : 07.89.09.44.75

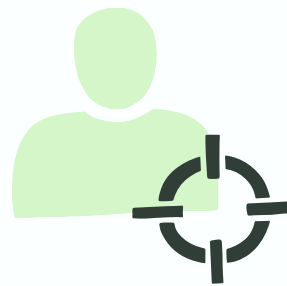


PROGRAMME DE FORMATION

PROGRAMME BLENDED LEARNING

JANVIER 2024

PUBLIC



***Vous êtes électricien ou non électricien?
Formez-vous à l'habilitation électrique en Blended learning***

- Toutes personnes susceptibles de manipuler du matériels électriques,
- Toutes personnes pouvant travailler proche de matériels électriques
- Ou Personnel électricien chargé d'intervention sur du matériels électriques basse tension opérant dans les locaux d'habitation, le petit tertiaire et tout autre activités nécessitant l'habilitation

100 %



**OBJECTIF POUR
VOTRE REUSSITE**

Formateur professionnel,
pédagogue, bienveillant
et à votre écoute



LIEUX DE FORMATION

- 13 h de formation en ligne
- 8h en presentiel :
- Inter-entreprise : Dans nos locaux au 109 Impasse Thales Lot B18, 31620 BOULOC ou sur votre secteur
- Intra-entreprise : Dans vos locaux selon vos disponibilités



SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031

FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE BLENDED LEARNING

Toutes personnes susceptibles de manipuler du matériels électriques,
Toutes personnes pouvant travailler proche de matériels électriques
Ou Personnel électricien chargé d'intervention sur du matériels électriques basse tension opérant dans les locaux d'habitation, le petit tertiaire et tout autre activités nécessitant l'habilitation

Délai d'accès : 15 jours

Modalité d'accès : Si vous souhaitez entrer en formation
merci de nous contacter par mail :
contact@aperiasolutions.fr ou vous inscrire en ligne via
notre site



DURÉE

- 21 h
- (13h de formation en ligne – 8 h en présentiel)



EFFECTIF

2 à 10 personnes pour une
formation complète à taille
humaine



PRIX

- Inter-entreprise : 525€
- Intra : Nous contacter



ACCESSIBILITÉ

APERIA SOLUTIONS s'engage à
faire tout leur possible pour
adapter le parcours de
formation pour tous. N'hésitez
pas à nous dire vos besoins

LE PARCOURS DE LA FORMATION PEDAGOGIQUE BLENDEDLEARNING



- Prise de contact
- Définition de la date souhaitée
- Devis et programme données

- Transmission dossier de prise en charge OPCO
- Validation OPCO

- Ouverture accès à la formation
- Démarrage formation en ligne sur 13h

- journée de présentiel de 8h
- Validation théorie et pratique
- Passage de l'examen

- Paiement
- envoie documents de fin de formation et certification

A noter :

- **La partie en ligne est complétée par la possibilité de poser des questions aux formateurs et de prendre des notes.**
- **Le rythme de la formation en ligne vous appartient la seule date limite est le jours en présentiel ou la totalité de la partie en ligne doit être totalement finalisée.**



SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031



PRÉREQUIS



- Maîtrise de la langue française.
- Maîtrise de l'outil informatique de base
- Pour la formation en ligne.
Avoir un pc fixe ou tablette avec carte son et vidéo, un casque audio, navigateur internet de version récente
- Connaissance en électricité dans le domaine de la tension considéré sur les ouvrages ou installations électriques résultant d'une formation ou pratique professionnelle.

BASE REGLEMENTAIRE

- Décret n°2010-1118 du 22 septembre 2010
- Articles R4544-9 et R4544-10 du code du travail
- NORME NFC18-510 (Janvier 2012)
- Documents INRS (ED6127 et ED6187)





OBJECTIFS



B1V Exécutant

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 1. chantier,
 2. travaux,
 3. exploitation électrique,
 4. consignation,
 5. de son employeur.
- Respecter les consignes de sécurité pour exécuter les travaux.
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Identifier, vérifier et mettre en oeuvre les EPI.

B2V Chargé de travaux

- Assurer la direction effective des travaux et prendre les mesures nécessaires pour assurer sa propre sécurité et celle du personnel placé sous ses ordres.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention).
- Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection.
- Assurer la surveillance permanente du personnel dans la mesure où cette surveillance est nécessaire et en cas de difficultés (par exemple, étendue du chantier),
- Préparer et organiser le travail de ses exécutants.
- Distribuer les tâches et donner l'ordre de travail.
- A la fin des travaux, effectuer le contrôle « qualité-sécurité », nettoyer le chantier et s'assurer que les protections sont remises en place. Retirer son personnel de la zone et remettre l'avis de fin de travail au chargé de consignation.
- Vérifier l'absence de tension avant le début des travaux et avant chaque reprise du travail.



OBJECTIFS (SUITE)



BC Chargé de consignation

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 1. chantier,
 2. travaux,
 3. exploitation électrique,
 4. consignation,
 5. de son employeur.
- Rédiger/compléter les documents propres aux opérations.
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention).
- Réaliser une consignation en une étape.

BR Chargé d'intervention générale

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 1. chantier,
 2. travaux,
 3. exploitation électrique,
 4. consignation,
 5. de son employeur.
- Baliser et surveiller la zone des opérations.
- Identifier, vérifier et mettre en oeuvre les équipements de protection collective (nappe isolante, écran, etc.).
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention).
- Maîtriser la manipulation de matériel et outillage dans un environnement électrique
- Réaliser une intervention BT générale avec nécessité de consignation et connexion/déconnexion



OBJECTIFS (SUITE)



BS Chargé d'intervention Élémentaire

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ-libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 - chantier,
 - travaux,
 - exploitation électrique,
 - consignation, ou de son employeur.
- Réaliser une analyse préalable à l'opération (consignation, intervention).
- Réaliser une intervention BT élémentaire (mise hors tension + VAT) et réarmement d'un dispositif de protection.

BE Manoeuvre

- Identifier les risques électriques sur ou à proximité d'une installation ou d'un ouvrage (armoire, local, sur un chantier ou en champ-libre), savoir se déplacer et évoluer dans un environnement électrique.
- Avoir un comportement adapté à la situation (risques).
- Rendre compte de l'opération réalisée auprès, suivant le cas, du chargé de :
 - chantier,
 - travaux,
 - exploitation électrique,
 - consignation, ou de son employeur.
- Réaliser une manoeuvre d'exploitation ou de consignation dans le respect des instructions et documents (fiche de manoeuvre, etc.)



OBJECTIFS (SUITE)



BR Photovoltaïque – Le chargé d'intervention générale Basse Tension chaîne PV

- Intervention sur installations photovoltaïques en BT :
- Autorisé à faire des opérations de connexion et de déconnexion, de montage et démontage de connecteur non protégé, de sectionnement mécanique
- sur des circuits $U \leq 750 \text{ V}$ ou de courant assigné $< 32 \text{ A}$. Si $U > 750 \text{ V}$ avec courant assigné
- $> 32 \text{ A}$, il doit utiliser les connecteurs à minima IP2X ou opérer hors tension. Il peut être assisté par un exécutant BP.
- La mention « photovoltaïque » doit être mentionnée sur le titre d'habilitation.

BP – Le chargé d'opérations Basse Tension élémentaires chaîne PV

- Son rôle et ses limites :
- Il doit avoir la connaissance des règles élémentaires d'électricité et la compétence technique nécessaire à l'installation d'une chaîne photovoltaïque (PV).
- Ses attributions :
- Il assure la sécurité de ses travaux.
- Installation d'une chaîne PV : Il remplit le rôle de chargé d'opérations sur l'installation initiale d'une chaîne PV.
- Il est limité aux opérations suivantes :
Dénudage et montage de connecteurs débrochables hors tension. Des mesures complémentaires de protection visant à isoler l'opérateur doivent être prises,
 - si la tension $U_{0c} \text{ STc} > 60 \text{ V}$.
 - Manipulation de modules PV.
 - Connexion de modules PV d'une même chaîne par des connecteurs débrochables (IP2X). Le raccordement de la chaîne à une boîte de jonction ne fait pas partie de ses attributions.
- Il ne peut pas diriger un exécutant.
- Maintenance d'une chaîne PV : Il remplit le rôle d'exécutant.
- Il est sous la direction d'un chargé d'intervention générale BR avec mention PV.
- Il peut exécuter les mêmes opérations que pour les installations chaîne PV.
- Si les connexions ne sont pas IP2X, des protections doivent être mises en place. Le BP doit utiliser les équipements appropriés.
- Il peut mettre en place des écrans opaques ou nettoyer les surfaces des panneaux.

MOYENS PÉDAGOGIQUES

- *partie elearning* : Aide à l'accès et à la navigation sur la plateforme, tutorat individuel
- *partie elearning* : possibilité de poser des questions au formateur depuis l'espace extranet
- La formation est conduite dans une salle équipée d'un vidéoprojecteur et de supports pour cours (tableau, story-board, plateforme en ligne).
- Des documents normalisés sont utilisés en support de mise en pratique de la norme NFC18-510.
- Des maquettes pédagogiques sont mises à dispositions pour les apports pratiques.
- Des équipements de protection individuel sont mis à disposition des participants (tapis, VAT, gant, écran facial, cadenas, macaron, etc...).



MÉTHODES PÉDAGOGIQUES

- E-LEARNING sur plateforme QUEOVAL (LMS) dédiée avec accès par code individuel.
- Apprentissage théorique et travaux pratiques
- Méthode interactive prenant en compte l'expérience de chaque stagiaire et le vécu en cours de formation.
- Remise de dossier pédagogique et du document UTE correspondant au niveau d'habilitation demandée.

DOCUMENTS DÉLIVRÉS EN FIN DE FORMATION

- Avis après formation
- Titre d'habilitation
- Remise Attestation de formation
- Livret pédagogique



PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES



1. THÉMATIQUES THÉORIQUES

Cette partie est effectuée en E learning sur la plateforme Queoval – code extranet individuel (13h de formation)

CHAPITRE 01_Rappel du cadre réglementaire

- MODULE 1 – Le mécanisme d'apparition du dommage
- MODULE 2 – Les 9 Principes généraux de prévention
- MODULE 3 – Le Code du travail & Code Pénal
- MODULE 4 – L'habilitation électrique
- MODULE 5 – Les acteurs de la prévention
- MODULE 6 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 01_Rappel du cadre réglementaire.

CHAPITRE 02_Les grandeurs du courant électrique

- MODULE 1 – Les notions de bases 1/2
- MODULE 2 – Les notions de bases 2/2
- MODULE 3 – Constitution d'un circuit électrique
- MODULE 4 – Rôle et mesure de terre
- MODULE 5 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 02_Les grandeurs du courant électrique.

CHAPITRE 03_Les effets du courant électrique sur le corps humain

- MODULE 1 – Les dangers de l'électricité – Statistiques
- MODULE 2 – Les dangers de l'électricité – Coupures de presse
- MODULE 3 – Sensibilisation et prévention
- MODULE 4 – Les Types d'accidents 1/2
- MODULE 5 – Les Types d'accidents 2/2
- MODULE 6 – Les facteurs aggravants et les lésions consécutives à une électrisation
- MODULE 7 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 03_Les effets du courant électrique sur le corps humain.

CHAPITRE 04_Les domaines de tension

- MODULE 1 – Les domaines de tension
- MODULE 2 – Les indices de protection "IP"
- MODULE 3 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 04_Les domaines de tension.

CHAPITRE 05_Les zones d'environnement

- MODULE 1 – Les zones d'environnement & Distances d'approche.
- MODULE 2 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 05_Les zones d'environnement.

**la partie E learning doit être faite à 100% afin de donner
l'accès à la partie pratique en présentiel**

PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES



1. THÉMATIQUES THÉORIQUES (SUITE)

Cette partie est effectuée en E learning sur la plateforme Queoval – code extranet individuel (13h de formation)

CHAPITRE 06_Rôles et habilitations

MODULE 1 – Les symboles d'habilitation électrique
MODULE 2 – Le chargé d'exploitation électrique
MODULE 3 – Les Non-électriciens
MODULE 4 – Le chargé d'intervention élémentaire (BS)
Module 5 : Le chargé d'opérations spécifique (BE/HE Attribut)
Module 6 : Le chargé d'intervention générale (BR)
Module 7 : Le chargé de consignation (BC/HC)
Module 8 : Le chargé d'opération Élémentaire (BP)
MODULE 9 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 06_Rôles et habilitations.

CHAPITRE 07_Principes généraux de prévention

Module 1 : Les principaux dysfonctionnements
Module 2 : Protection contre les contacts directs et indirects
Module 4 : Le rôle du différentiel
Module 5 : Les schémas de liaison à la terre
MODULE 6 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 07_Principes généraux de la prévention.

CHAPITRE 08_Consignation, mise hors tension

MODULE 1 – La consignation
MODULE 2 – La mise à la terre et en court-circuit (MALT/CC) :
MODULE 3 – La vérification d'absence de tension (VAT)
MODULE 4 – La mise hors tension & Le certificat pour tiers
MODULE 5 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 08_Consignation et mise hors tension.

CHAPITRE 09_Equipement de protection individuelle et collectives

MODULE 1 – Équipements & matériel de protection
MODULE 2 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 09_Equipements de protection individuels et collectifs.

CHAPITRE 10_Situation d'urgence

MODULE 1 – Situation d'urgences
MODULE 2 – Validation des modules de l'ensemble du chapitre 10_Situation d'urgence.

CHAPITRE 11_journée présentielle

Validation date présentielle / journée présentielle

**la partie E learning doit être fait à 100% afin de donner
l'accès à la partie pratique en présentielle**

PROGRAMME ET CONTENU DES COMPÉTENCES SOCLES



2. THÉMATIQUES PRATIQUES

Partie en présentiel – 8h de formation

- Exercice pratique sur le chassis pédagogique
- Réalisation d'intervention de dépannage
- Rédaction de documents





MODALITÉS D'ÉVALUATION

1. Théoriques :

- Questionnaire à choix multiple sommatif et formatif (QCM)

2. Pratiques :

- Lister les mesures de prévention à observer lors de travaux hors tension au voisinage de PNST.
- Identifier les zones d'environnement dans lesquelles il peut intervenir (domaine de tension, zone d'environnement, locaux réservés aux électriciens, etc.).
- Analyser les risques pour une situation donnée et correspondant à l'habilitation visée.

CONDITION DE RÉUSSITE

Les apports théoriques et pratiques sont considérés comme acquis sous réserve :

- D'avoir suivi la formation sur les 21h (13h en e-learning parcours à 100% - 8h en présentiel)
- D'avoir obtenu un résultat satisfaisant aux QCMS formatifs et à l'épreuve sommative,
- D'avoir réussi les épreuves de mises en pratique.

CERTIFICATION QUALITÉ

Conformément à la réforme de la formation professionnelle APERIA SOLUTIONS est certifié.

A ce titre, les actions de formation conduite par APERIA SOLUTIONS peuvent faire l'objet de financement de la part des OPCO (Opérateur de compétence) ainsi que par les financeurs Public



L'ÉQUIPE D'APERIA SOLUTIONS!



YVES ROMAIN

Directeur général & formateur

"Au coeur de la formation et une expérience humaine avant tout!"



JÉRÉMIE DOLE

Président & formateur

"Merci pour votre confiance et bienvenue!"



MAUREEN DOLE

Responsable Administrative

"Rigoureuse, passionnée, et bienveillante.
C'est avec plaisir que je vous accompagne et coordonne
votre parcours au sein de votre formation!
Ravie de contribuer à votre réussite"

SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031

MAIL : CONTACT@APERIASOLUTIONS.FR
TEL : 07.89.09.44.75





SAS APERIA SOLUTIONS

109 IMPASSE THALES BAT B18, 31620 BOULOC

SIRET : 92015858100016

NUMÉRO D'ACTIVITÉ : 76311175031

MERCI DE NOUS FAIRE CONFIANCE

Nous vous remercions de votre confiance et nous espérons que nous répondrons à vos attentes. Soyez sûr que l'ensemble des équipes pédagogiques et administratives ont à coeur de tout mettre en oeuvre pour votre réussite.

Très bon stage parmi nous!

